TECHNICEL®-RYWALIT MEMBRANE DÉTANCHÉITÉ ET COMPOSANTS SYSTÈME

Membrane dÉtanchéité mince, imperméable à lÉeau et antifissuration, à poser en lés dÉtanchéité sous les dalles et carreaux en céramique conformément à la norme DIN 18534 Partie 5, pour les classes dÉimperméabilité W0-I (faible), W1-I (moyenne), W2-I (élevée), W3-I (très élevée) (fabrication spéciale) ; membrane conforme aux classes de sollicitation A et C de la Bauregelliste [liste de normes et règles de construction] ainsi quÀ la classe A0 aux termes de la fiche technique ZDB.

PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

La membrane d'étanchéité Technicel® est mince, imperméable à l'eau et antifissuration. Réalisée en polyéthylène, cette membrane d'étanchéité flexible est revêtue des deux côtés d'un non-tissé en polypropylène. Produit conçu pour une adhérence optimale sur notre colle à carrelage Rywalit FK X Flex. Ce produit est inadapté aux supports déformables et aux matériaux de revêtement occlusifs.

La membrane d'étanchéité Technicel® présente les caractéristiques suivantes:

- Imperméabilité à l'eau
- Élasticité et antifissuration
- Mise en œuvre rapide et aisée
- Résistance aux produits chimiques

- Résistance au vieillissement et à la pourriture
- Produit conçu pour les murs et planchers
- Produit satisfaisant à la réglementation COV A+ en vigueur en France
- Graduations facilitant la coupe à dimension
- Produit satisfaisant aux exigences de la classe d'émission EC1 Plus de l'EMICODE

CHAMPS D'APPLICATION

Produit conçu pour l'étanchement rapide et sûr des raccords au niveau des murs et planchers sous les carreaux en céramique et dalles en pierre naturelle ou artificielle posées dans les salles de bains, coins douche ou salles d'eau. Ce produit est également adapté à l'étanchement en lés des zones soumises à des contraintes chimiques (classe de sollicitation C de la Bauregelliste [liste de normes et règles de construction]) Facile à remanier, ce produit est particulièrement adapté aux travaux de rénovation ou aux chantiers de construction à terme.

CONSIGNES DE MISE EN ŒUVRE

Se prêtent à ce traitement toutes les surfaces planes, stables, susceptibles d'être carrelées ou dallées et compatibles avec l'application d'un complexe d'étanchéité. Substrats minéraux en béton, béton léger, chapes en ciment, chapes fluides à base d'anhydrite et de sulfate de calcium, chapes en asphalte coulé, chapes sèches, planchers chauffants, carrelages existants, plaques de plâtre, plaques en staff, maçonneries jointoyées, ciments à maçonner, enduits à base de ciment et de ciment de chaux, enduits au plâtre, plaques en plâtre cartonné, en staff, en fibres de ciment et en mousse rigide.

PRÉPARATION DES SUBSTRATS

Les substrats se doivent d'être stables, plans, résistants à la compression et résistants à la flexion. Il convient d'éliminer de la surface du substrat les impuretés réduisant l'adhérence et de résinifier par imprégnation toute fissure sur la chape au moyen d'une résine à couler Rywalit. Il y a lieu d'égaliser les aspérités éventuelles avant la pose de la membrane d'étanchéité Technicel® au moyen d'un produit de nivellement et d'égalisation Rywalit conçu pour le substrat à traiter. L'égalisation des aspérités que présentent les murs à traiter s'effectue à l'enduit stable Rywalit GF 40 S.

Il faut s'assurer que l'âge des chapes en ciment est égal ou supérieur à 28 jours et celui des chapes en béton égal ou supérieur à trois mois. Le taux d'humidité résiduelle des chapes fluides à base de calcium ne peut excéder 0,5 CM %. Il convient de leur faire subir un polissage de propreté, puis un nettoyage avant de procéder à l'application d'une couche d'accrochage et de scellement Rywalit. Il y a lieu de sabler les chapes en asphalte coulé. Avant de procéder à tout collage, il convient de sécher les chapes chauffantes ; taux d'humidité résiduelle des chapes en ciment 0 1,8 CM %, taux d'humidité résiduelle des chapes à base de sulfate de calcium 0 0,3 CM %. Composés d'une seule couche, les enduits au plâtre doivent être secs et exempts de tout feutrage ou glaçage. Les règles techniques généralement reconnues s'appliquent.

COUCHES DE FOND

Rywalit Tiefengrund LF ou Rywalit Tiefengrund Rapid pour le traitement des chapes en ciment, enduits à base de ciment et de ciment de chaux, ciments à maçonner, maçonneries en béton cellulaire ou en briques, maçonneries jointoyées, béton absorbant ou légèrement absorbant, béton léger, panneaux de construction et plaques en fibres de ciment.

Rywalit Sperr-und Haftgrund pour le traitement des chapes à base de sulfate de calcium, plaques en staff, plaques en plâtre cartonné et enduits au plâtre ainsi que pour celui des supports en bois de toutes natures.

Rywalit Haft- und Kontaktgrund pour le traitement des carreaux, pierres naturelles, pierres artificielles ou parpaings en béton agglomérés existants de plus longue date. Résidus de colle pour moquette ou revêtements de sol en PVC.

MISE EN ŒUVRE

- L'examen et la préparation des supports doivent s'effectuer conformément aux directives adoptées par Rywalit Bauchemie (p. ex. application d'une couche de fond).
- Les directives relatives aux travaux d'étanchement en lés énoncées dans la norme DIN 18534 Partie 5 s'appliquent.
- Il convient d'appliquer, sur le support stable et apprêté, une couche de colle à carrelage Rywalit FK X Flex, puis de la strier au peigne à dents larges (3 x 3 ou 4 x 4). Dans la foulée, on procède à la pose en plein de la membrane d'étanchéité coupée à dimension sur le lit de colle frais, avant de la débuller à la truelle de lissage (important : il faut toujours travailler de la région médiane de la membrane vers l'extérieur de celle-ci).
- Il convient d'étancher par collage le chevauchement ménagé dans la zone de jointure (5 cm au moins, en se référant aux repères visibles sur le lé) à la colle Rywalit Flexodicht ou Rywalit Polymer E et, le cas échéant, à la barbotine d'étanchéité Rywalit DS 01 X Turbo. En cas de jointure en about des lés, il convient d'appliquer une couche de Rywalit Flexodicht, de Rywalit Polymer E ou de Rywalit DS 01 X Turbo sur le joint, puis de noyer la bande d'étanchéité Technicel Rywalit et de l'étancher en plein par collage.
- En présence d'une situation relevant de la classe de sollicitation C de la Bauregelliste [liste de normes et règles de construction], l'étanchement par collage de la zone de chevauchement ou de la bande d'étanchéité ne devra s'effectuer en plein qu'à la colle Rywalit Polymer E.
- Dans les coins, il faut d'abord procéder au collage en plein des cornières d'étanchéité, puis à celui de la bande d'étanchéité à la Rywalit Flexodicht, à la Polymer E ou à la DS 01 X Turbo. Dans ce cas de figure, il faut également prévoir une zone de chevauchement de 5 cm au moins. En principe, il faut éviter la formation de cavités et de soufflures lors de l'application de cette membrane.
- Il convient de traiter les passages de tuyaux en procédant à l'insertion de manchons de dilatation Technicel-Rywalit ainsi qu'à la pose de platines murales et de sol. Le collage de ces éléments s'effectue à la Flexodicht, à la Polymer E ou à la Rywalit DS 01 X Turbo. L'étanchement des avaloirs

de plancher et goulottes d'écoulement conformes à la norme DIN 18534 Partie 5 et présentant un rebord d'une largeur minimale de 5 cm s'effectue à l'aide de manchons d'étanchement Technicel-Rywalit et par collage à la Rywalit Polymer E. (Il convient de dégraisser les rebords en acier inoxydable)

- À la hauteur des joints de dilatation et de séparation, il convient de procéder à l'insertion recourbée de la bande d'étanchéité Technicel-Rywalit dans le joint considéré et de la sceller en plein des deux côtés du joint à la colle Flexodicht, à la colle Rywalit Polymer E ou à la barbotine d'étanchéité Rywalit DS 01 X Turbo. L'étanchement de la totalité des angles rentrants et saillants s'effectue au moyen de cornières rentrantes et saillantes préfabriquées Technicel-Rywalit et par collage de ces pièces à la Flexodicht, à la Rywalit Polymer E ou à la Rywalit DS 01 X Turbo. Dans ce cas de figure, il faut également respecter une zone de chevauchement de 5 cm au moins.
- La mise en œuvre des pièces moulées ainsi que de la bande d'étanchéité Technicel-Rywalit doit s'effectuer en plein et sans tolérer la présence d'aucune cavité. Les colles Rywalit Flexodicht et Rywalit Polymer E ainsi que la barbotine d'étanchéité Rywalit DS 01 X Turbo s'appliquent au peigne à dents fines sur le substrat. Ensuite, il convient de noyer les pièces moulées et d'exercer sur celles-ci une pression régulière à la truelle ou la spatule.
- À cet égard, veuillez également respecter le contenu des fiches techniques relatives aux colles Rywalit Flexodicht, Rywalit Polymer E et à la barbotine d'étanchéité Rywalit DS 01 X Turbo.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES / DONNÉES RELATIVES À LA TECHNOLOGIE DES MATÉRIAUX :

Technicel - Rywalit Membrane d'étanchéité	
Composition du matériau	Film en polyéthylène indéchirable et revêtu des deux côtés d'un non-tissé en polypropylène
Épaisseur d'une couche	0,67 mm
Longueur de rouleau	30 mètres
Poids	295 gr. / m²
Largeur de rouleau	1,00 mètre
Teinte de la membrane	rouge
Propriétés particulières	Résistance appréciable aux produits chimiques, à la pourriture, aux champignons et aux bactéries Résistance aux variations de température de - 30 °C à + 90 °C Résistance à la traction particulièrement élevée
Durée de conservation	24 mois au min., durée de conservation limitée à toute température supérieure à + 30 °C

Technicel - Rywalit Membrane d'étanchéité	
Sd. Valeur	> 75 m
Résistance à la traction	> 0,50 N/mm²
Comportement au feu conforme à la norme DIN 4102-1	B 2
Résistance aux UV conforme à la norme DIN EN ISO 4892-3	> 450 h
Étiquetage conforme au Gefahrgutverordnung Straße (GGVS) [Règlement relatif au transport routier des marchandises dangereuses]	Marchandise sans danger
Gefahrstoffverordnung (GefStoffV) [Règlement relatif aux substances dangereuses]	Produit exempté d'obligation d'étiquetage
Stabilité à l'entreposage	24 mois
RÉSISTANCE CHIMIQUE	**Résistance au bout de sept jours à la température ambiante**
Potasse caustique 3 % / 20 %	+
Acide sulfurique 35 %	+
Acide citrique 100 g/l	+
Alcalis 28 jours / 40° / 3%	+
Alcalis 16 semaines conformément à la norme ETAG 022	+
Acide lactique 5 %	+
Hypochlorite de sodium 0,3 g/l	+
Eau salée 20 g/l de sel marin	+
Acide chlorhydrique 3%	+

+ = résistant
0 = affaibli
- = non résistant

- Lors de l'application de toute membrane d'étanchéité Technicel® au moyen de produits Rywalit Bauchemie, il faut impérativementrespecter le contenu des fiches techniques correspondantes.
- L'application d'une membrane d'étanchéité Technicel® n'est pas envisageable sur un support dont la température est inférieure à + 5 °C.
- Le collage d'une membrane d'étanchéité Technicel® n'estenvisageable qu'après que celle-ci s'est habituée au support.

SERVICE AUX ARCHITECTES ET URBANISTES

N'hésitez pas à demander conseil à nos conseillers techniques Technicel-Rywalit. Pour commander d'autres documents, veuillez vous adresser aux centres de conseil techniques Technicel-Rywalit établis en Allemagne ou au Benelux.

Précisions:

En règle générale, il y a lieu de respecter les règles techniques généralement reconnues ! L'observation suivante s'applique à tous les produits et matériaux : Compte tenu des contraintes mécaniques et chimiques, l'applicabilité doit faire l'objet d'une analyse minutieuse, au cas par cas, avant la pose de la membrane !

FORMAT DE LIVRAISON

rouleau de 30 mÃ¨tres

CONSIGNES DÊ'EMPLOI

Veuillez respecter la fiche de données de sécurité.

D

Rywa GmbH & Co
Kommanditgesellschaft
Raestruperstrasse 3
D-48231 Warendorf
T +49 (0) 2581-8076
F +49 (0) 2581-61331
info@rywa.de
www.rywa.de

BENELUX

Technicel
Zone Reme 4
B-2260 Westerlo
T +32 (0)800 11 040
F +32 (0)800 11 050
info@technicel.com
www.technicel.com

Rev. 8/18

Cette feuille remplace toutes les précédentes. Les données sur cette fiche ont été compilées en fonction des dernières données de laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être ajustées. Aucune réclamation n'est faite pour l'exhaustivité. Avant utilisation, vous devez vous assurer que le produit convient à cette application particulière. À cette fin, un test préalable est nécessaire. Nos conditions générales de vente s'appliquent.